

2.- Rapport des thèmes

Diagnostic économique et social

Rapporteur : Jean-Paul CHASSANY*

Parmi les communications reçues on peut classer les points de vue à partir desquels sont exposées les situations, le diagnostic économique et social sous-jacent et éventuellement quelques éléments de solution. On peut distinguer aussi :

— Le point de vue de la filière dans laquelle est insérée une production particulière de la forêt méditerranéenne : la place des petits bois (Ciccarese-Pettenella).

— Le point de vue de la gestion d'un territoire

- soit au niveau d'une collectivité territoriale (Libourel)
- soit au niveau des entrepreneurs ruraux (Causse de la Selle)

— Le point de vue du chercheur essayant de comprendre comment on en est arrivé à une situation donnée et quels sont les éléments qui permettent d'entrevoir de nouvelles évolutions.

Dans tous les cas la question est posée de l'articulation de l'espace et des modalités ainsi que de l'articulation des agents économiques locaux (et quelquefois plus éloignés) avec une réalité de terrain et de milieu que l'on a pour l'instant appelée "Collines et montagnes à faibles potentialités de production ligneuse".

I.- Des problèmes de valorisation économique des ressources boisées

1.- La filière "petit bois" en Italie

Nos collègues italiens Ciccarese et Pettenella du Centre d'expérimentation agricole et forestière de Rome nous présentent le cas de la filière petit bois dans leur pays.

Ils soulignent tout d'abord la difficulté d'évaluer les quantités produites par la forêt méditerranéenne pour les différents usages mais ils nous font remarquer que la forêt italienne fournit beaucoup de bois pauvre et qu'en particulier les petits bois font l'objet d'une demande croissante, et que ce soit pour la pâte à papier, les panneaux de particules (l'Italie est le premier exportateur de meubles dans le monde) ou pour le bois énergie, soit pour des systèmes de chauffages performants, soit pour des consommations de type "élitaire".

Néanmoins, il reste à rationaliser la filière en réalisant des économies d'échelle au niveau de la production, et en mettant en œuvre des processus d'intégration entre les propriétaires très nombreux et dispersés et le marché. Face à une ressource abondante mais difficile

techniquement et économiquement à collecter, comment peut-on améliorer l'efficience de la filière ? C'est un problème très général pour une grande partie de la forêt méditerranéenne Nord, mais qui se pose également dans d'autres zones plus tempérées et qui permettrait de valoriser les bois d'éclaircie et les résidus de la transformation.

2.- La gestion de la déprise agricole et le rôle de la C.E.E.

Notre collègue Libourel se place en tant que maire d'une petite commune en zone méditerranéenne qui assiste au délabrement du tissu économique et social de son territoire et qui par conséquent voit chuter les recettes communales.

Pour enrayer la dépopulation et contribuer au maintien d'un tissu économique minimal il envisage, entre autres, la possibilité de boiser avec des essences nobles les espaces libérés par la déprise agricole ainsi que le développement de la vocation touristique des communes.

Mais pour réaliser ces objectifs il faut que l'Etat et la C.E.E. apportent leur aide, par exemple en abaissant le poids des impôts locaux sur le foncier non bâti et surtout en contribuant financièrement à l'entretien des espaces en déprise et à la mise en place d'équipements récréatifs.

Il faut également que la collectivité nationale, voire la C.E.E., contribuent à la formation des habitants au développement local et en particulier à l'accueil touristique.

Libourel pose donc bien les termes du débat, faut-il diminuer (ou au contraire accroître) les charges fiscales sur le foncier non bâti et la forêt (plantée en essences nobles) ; la forêt et le tourisme sont-ils capables d'induire un développement local créateur d'emplois ?

II.- Des analyses historiques des évolutions des zones méditerranéennes.

1.- La garrigue comme un tout complexe

Tout le monde connaît les éminents travaux de Raymond Dugrand sur la garrigue montpelliéraise. Profitant de ces rencontres il nous fait remarquer que ce type d'espace subit à notre époque une mutation profonde.

D'une part il révèle le déclin viticole général qui affecte le midi méditerranéen mais qui touche également les dépressions cultivées des garrigues, même si on assiste actuellement à un certain redéploiement viticole sur les coteaux mais en vignes de qualité. Il note aussi la stagnation, à un faible niveau d'effectifs, du troupeau ovin réparti sur des espaces apparemment

* I.N.R.A. Economie
34060 Montpellier cedex.

délaissés, embroussaillés et progressivement envahis par les ligneux.

Malgré cette nette déprise agricole les enjeux sur l'espace se sont multipliés et les conflits se sont exacerbés.

- une nouvelle demande de bois énergie se manifeste

- ces espaces ensoleillés de l'arrière-pays constituent une zone récréative pour les villes du Languedoc, une sorte de bois de Boulogne, en partie protégé et collectif mais également approprié individuellement et commercialisé

- les flux de population venant du Nord induisent une vigoureuse demande en espaces résidentiels.

- enfin au-delà d'une certaine distance à partir des villes une composante sylvopastorale de l'utilisation de l'espace semble se manifester.

On a donc là un diagnostic général sur la dynamique actuelle des garrigues, appuyé sur une connaissance historique des évolutions antérieures, en liaison avec le comportement des différentes catégories citadines. C'est aussi une invitation à considérer ces espaces apparemment pauvres comme formant un tout complexe certes mais cohérent.

2.- Le cas de la commune de Valliguères (Gard).

C'est cette approche qui est mis en œuvre dans le travail de Laurence Bonneval sur Valliguères. ("D'un taillis, l'autre. La deshérence d'un patrimoine forestier communal. Valliguères". Col. des Forêts, des Hommes. Unité d'Eco-développement INRA. Avignon, 1990.)

L'analyse nous montre le système d'exploitation qui a prévalu au XIX^e où les cultures vivrières étaient rendues possibles grâce aux transferts de fertilité réalisés par le troupeau ovin, des espaces boisés vers les terres cultivées.

Ainsi le fumier était-il la production principale puis venait la laine jusqu'à l'ouverture des marchés à la concurrence, la viande étant un produit quasi accessoire.

L'évolution des rapports de prix, la spécialisation des exploitations, les transformations des modes de vie et le délabrement de la société rurale locale conduisent

alors vers un nouvel équilibre caractérisé par une relative déprise agricole préparant les conditions d'émergence de nouveaux modes d'utilisation de l'espace dans un contexte macro-économique moderne.

3.- Le Causse de la Selle

C'est bien ce que nous montre Pierre Martinand dans sa note sur ce petit Causse où se dessine depuis 1970 une véritable dynamique de valorisation de ce type d'espaces.

Après quelques tentatives individuelles on constate la réalisation d'un Aménagement agricole pastoral et forestier (Projet FEOGA) entre 3 propriétaires et une ASA de 7 propriétaires, la mise en place d'une CUMA pour les travaux d'aménagements et d'entretien et le regroupement de 3 éleveurs et d'une Société Civile d'Elevage pour constituer 2 unités pastorales.

Ainsi, sur cette commune on peut comparer deux territoires, l'un ayant procédé à un réaménagement de type coopératif et l'autre abandonné à la friche et à la chasse et sous-utilisé par 3 troupeaux d'intersaison.

Globalement, une utilisation agricole des terres a repris corps sur cet espace, sur des bases économiques et juridiques nouvelles, accompagné d'une valorisation du bois énergie.

On a donc là un exemple relativement réussi de redéploiement agropastoral moderne sur une zone en déprise et qui peut soutenir notre réflexion.

III.- Des propositions de la Recherche, pour une meilleure utilisation de l'hétérogénéité des ressources naturelles

(Groupe sylvopastoralisme de l'Association Française de Pastoralisme. Intégrer les activités pastorales et forestières pour mieux gérer l'espace méditerranéen).

Compte tenu de l'évolution des espaces qui nous concernent, la Recherche Agronomique en liaison avec les Services de développement agricole et les Services forestiers a développé une réflexion et des expérimentations sur les interactions entre l'herbe, l'arbre et l'animal en zones méditerranéennes dans le cadre des systèmes de production concernant soit l'élevage, soit une gestion sylvicole.

En particulier est posée la question d'une convergence d'intérêts, voire d'une complémentarité entre une gestion pastorale et sylvicole de ces espaces. Pour ce faire un groupe d'étude de l'Association française de pastoralisme compare la logique des deux formes d'utilisation du milieu longtemps maintenues en opposition et ce vraisemblablement pour des raisons plus institutionnelles que relevant d'une nécessité technique inéluctable (du moins pour ce type d'espaces à



Photo 1 : Pâturage caprin à Valliguères.

Photo Jean Bonnier

faible productivité ligneuse) ; Une approche en termes d'aménagement de l'espace est ainsi suggérée, permettant à chaque niveau (parcelle système technique, système de production) de raisonner une utilisation polymorphe des ressources naturelles renouvelables (herbe, arbre, faune, paysages ludiques...) et de réaménager les espaces méditerranéens concernés.

Résumé de la discussion

Le débat qui s'est établi a essentiellement abordé deux points :

- d'une part, est-il possible d'avoir une évaluation économique des biens et services produits par et sur ces espaces (Long, Audema et Chassany) ?

- d'autre part selon la situation (économie excédentaire en produits agricoles du Nord de la Méditerranée et économie à la recherche d'une autosuffisance alimentaire du Sud de la Méditerranée) les démarches d'analyse sont-elles comparables et quelles conclusions peut-on en tirer pour l'avenir pour mieux valoriser ces espaces (Chassany, Long, Masson, Martinand) ?

A la première question posée par Gilbert Long il apparaît qu'une stricte évaluation économique de biens et services dont beaucoup ne tombent pas directement dans la sphère marchande est délicate et que les outils dont nous disposons sont tous basés sur des axiomes pouvant être contestés (valeurs liées à la protection et à la transmission du patrimoine naturel aux autres générations, référence à des principes éthiques, définition d'une économie du bien être intégrant des considérations de survie, d'équité intergénérationnelle, de maintien d'un ensemble de ressources permettant aux générations futures de choisir tel ou tel type de valorisation du milieu). En tout état de cause si les spécialistes sont d'accord pour réintroduire dans la Comptabilité nationale un certain nombre d'externalités, en portant leur attention sur les relations entre agents, ils constatent que l'environnement n'est malgré tout pas pris en compte, surtout lorsqu'il faut donner une valeur à des ressources naturelles existantes et non utilisées.

Le seul point sur lequel il y ait accord entre spécialistes relève de la nécessité d'acquérir de meilleures informations écologiques-économiques et de prendre en compte dans la gestion des ressources naturelles le coût d'acquisition de cette information qui est loin d'être négligeable. De plus l'approche systématique permet à un moment donné de mieux caractériser les enjeux économiques et surtout sociaux sur le milieu et sur l'espace ainsi que les dynamiques à l'œuvre et les évolutions prévisibles susceptibles éventuellement de conduire à des irréversibilités.

D'un point de vue opérationnel, en supposant que les problèmes de l'acquisition de l'information soient résolus de manière satisfaisante, la question d'une planification ou d'une programmation de l'utilisation de ces ressources reste alors entière et semble relever plutôt d'une réflexion en termes de prospective (élaboration de scénarios tranchés) et de réflexion stratégique de la part des principaux acteurs, un compromis restant à négocier

entre ces différents acteurs sur la base d'un consensus visant à préserver au maximum la diversité écologique ainsi que la qualité et la productivité du milieu.

La deuxième question, soulevé par M. Hakka B. Directeur général du Bureau national des études forestières à Blida (Algérie), visait à examiner les différences ou les similitudes entre deux types de situations contrastées : l'un où l'usage agricole de ce type d'espaces est indispensable du fait que l'autosuffisance alimentaire globale est loin d'être atteinte et l'autre où les excédents agricoles sont tels qu'une forte déprise affecte en priorité et depuis longtemps le même type de région.

De fait, tout en regrettant (Longo Maï) que le rouleau de la macroéconomie reste trop souvent un dogme non remis en question, le diagnostic économique et social dans les deux cas relève de la même approche systématique et montre qu'en fonction de l'évolution des contraintes macroéconomiques les zones concernées vont évoluer soit vers la surexploitation et le risque de dégradation irréversible par érosion et perte éventuelle liés à l'impossibilité dans le contexte actuel de réintégrer les ressources naturelles renouvelables dans un processus de production économiquement et socialement acceptable.

Si l'hétérogénéité des ressources des milieux pris en compte dans notre réflexion impose vraisemblablement des systèmes pluriactifs, quelles que soient les situations, il s'agit avant tout de favoriser l'émergence de nouveaux entrepreneurs ruraux soucieux d'une gestion patrimoniale de l'espace. Se pose alors le problème de la caractérisation de ce type d'entrepreneurs (Masson) et l'on retrouve l'intérêt pour cet ensemble d'entrepreneurs et pour l'ensemble des parties prenantes, de négocier les modalités de valorisation de ces espaces.

En particulier pour la rive Nord de la Méditerranée, les tendances de la grande distribution (en relation avec l'évolution de la demande et avec l'établissement de nouveaux rapports sociaux) semblent aussi aller dans le sens d'une recherche de qualité des produits agroalimentaires, reliés dans l'imaginaire social actuel à une certaine qualité de l'environnement (les grands espaces prairiaux d'altitude, les espaces forestiers entretenus, les aménités des paysages...) et cela va de pair avec un environnement géré, entretenu et maîtrisé.

J.-P.C.

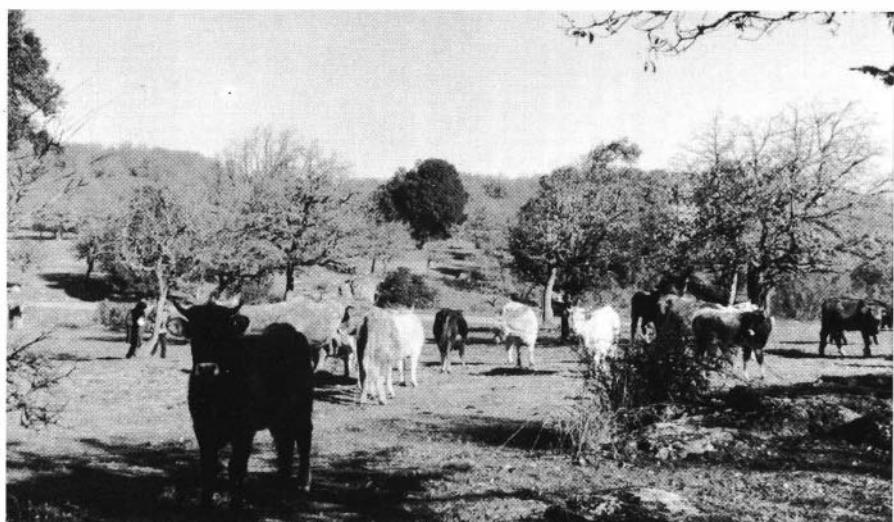


Photo 2 : Gestion sylvopastorale de territoires à faibles potentialités en Sardaigne.
Photo Denise Afxantidis